

FORMATION DE
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

DUREE :

- ▶ 14 heures (2 x 7 heures)

DATES & LIEU :

- ▶ 21-28 Février ou 05-12 Juin ou 16 et 23 Octobre 2012 à Lons-le-Saunier

HORAIRES :

- ▶ 8 heures 30 à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures

OBJECTIF :

- ▶ Savoir protéger, examiner, alerter, secourir dans l'entreprise.

PUBLIC :

- ▶ Toute personne motivée pour suivre une formation SST

COUT :

- ▶ 400 € HT par stagiaire.

CONTACT :

- ▶ CCI JURA - Tél. 03 84 24 15 76

Stage conçu et diffusé par :
La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
Etablissement public

PROGRAMME

RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

<ul style="list-style-type: none">• De reconnaître sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement<ul style="list-style-type: none">▷ Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée : Persiste-t-il un risque :<ul style="list-style-type: none">○ d'écrasement○ d'électrisation○ d'incendie ou d'explosion○ d'asphyxie▷ Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés• De supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque<ul style="list-style-type: none">▷ Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s)	<ul style="list-style-type: none">▷ Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.▷ Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente la mise en œuvre de ces matériels.▷ Faire en sorte de rendre impossible lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.▷ En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même dégager la victime. <i>Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise : dégagement d'urgence par traction de la victime au sol.</i>
--	--

Cas particulier : protection des populations en cas d'alerte (la sirène)

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

<p>D'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.</p> <ul style="list-style-type: none">▷ Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée Est-ce que la victime :<ul style="list-style-type: none">- saigne abondamment- s'étouffe- répond aux questions et se plaint- respire▷ Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre. <p>Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.</p>	<p>De faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none">▷ Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise qui alerter et dans quel ordre▷ Choisir parmi les personnes présentes et selon des critères pré-définis celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte▷ Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention▷ Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte▷ Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident le plus près possible de la victime
--	--

SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

<ul style="list-style-type: none"> • D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) <ul style="list-style-type: none"> ▷ Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable ▷ Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée. ▷ Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés. a) La victime saigne abondamment : <ul style="list-style-type: none"> - compression manuelle directe - tampon relais - pansement compressif <p>Cas particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la victime présente un saignement de nez - la victime vomit ou crache du sang - autres hémorragies b) la victime s'étouffe : <ul style="list-style-type: none"> - claques dans le dos (chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson) - compressions abdominales (chez l'adulte et l'enfant), méthode de Heimlich - compression thoracique (chez le nourrisson) c) la victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux : <ul style="list-style-type: none"> a) mettre au repos b) reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise 	<ul style="list-style-type: none"> c) la victime répond, elle se plaint de brûlure : <ul style="list-style-type: none"> - brûlures thermiques : arroser pour éteindre et refroidir - brûlures chimiques : arroser abondamment pour rincer <p>Cas particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la brûlure électrique - la brûlure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant d) la victime répond mais se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements : <p>Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dos, cou, tête : éviter de déplacer et maintenir la tête - membres : éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles e) la victime répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment : <ul style="list-style-type: none"> - plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, jambes surélevées - plaie grave du thorax : position d'attente demi-assise - sectionnement de membre : conditionner le segment de membre - plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée - plaies simples : nettoyer la plaie f) la victime ne répond pas, elle respire : <ul style="list-style-type: none"> - libération des voies aériennes - mise sur le côté, tête basse (PLS°) g) la victime ne répond pas et ne respire pas : <ul style="list-style-type: none"> - réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, chez l'enfant et chez le nourrisson (massage cardiaque externe associé au bouche-à-bouche, au bouche-à-nez ou au bouche et nez) - le défibrillateur externe
---	---

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES :

A la profession

A l'entreprise

Conduites particulières à tenir :

- face à certains types de saignements abondants (point de compression aux creux de la salière, sur l'artère sous-clavière)
- utilisation de matériel de protection spécifique
- Utilisation du défibrillateur

RECYCLAGE

Les SST doivent être recyclés dans les **12 MOIS** qui suivent leur formation INITIALE. Après le 1^{er} recyclage, **la périodicité des suivants est fixée à 24 mois**. Toutefois, il appartiendra à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.